

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE



LE MEILLEUR AMBASSADEUR
DES GRANDS FILMS
AUPRÈS DES FOULES

42
SALLES

38.991
PLACES

8.703.450
ENTRÉES EN 1942

100 MILLIONS
DE RECETTES

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
DES ÉTABLISSEMENTS
PATHÉ CINÉMA

HENRI MORVAN

6 RUE FRANCOEUR . PARIS.

A L'OCCASION DU JUBILÉ U.F.A.

DU 3 AU 16 MARS

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE PRÉSENTE DANS TOUTES LES GRANDES VILLES DE FRANCE UN FILM MARQUANT DE LA PRODUCTION U.F.A.

LE HAVRE EMPIRE "UN GRAND AMOUR"
 TOURS MAJESTIC "LA DANSE AVEC L'EMPEREUR"
 REIMS EMPIRE "UN GRAND AMOUR"
 BESANCON BUILDING "UN GRAND AMOUR"
 ORLÉANS ARTISTIC "UN GRAND AMOUR"
 ANGERS VARIÉTÉS "UN GRAND AMOUR"
 ROUEN NORMANDIE "UN GRAND AMOUR"
 LE MANS PALACE "UN GRAND AMOUR"
 AMIENS CAMÉO "LA DANSE AVEC L'EMPEREUR"
 REIMS EXCELSIOR "UN GRAND AMOUR"
 RENNES LE ROYAL "LA DANSE AVEC L'EMPEREUR"
 ST-ETIENNE NORMANDY "MARIE STUART"
 BAYONNE FÉRIA "UN GRAND AMOUR"
 BREST VOX "UN GRAND AMOUR"
 TROYES ALHAMBRA "LA DANSE AVEC L'EMPEREUR"

A L'OCCASION DU JUBILÉ U.F.A.

DU 3 AU 16 MARS

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE PRÉSENTE DANS TOUTES LES GRANDES VILLES DE FRANCE UN FILM MARQUANT DE LA PRODUCTION U.F.A.

BORDEAUX APOLLO "UN GRAND AMOUR"
 MARSEILLE CAPITOLE "LA DANSE AVEC L'EMPEREUR"
 LYON SCALA "LA DANSE AVEC L'EMPEREUR"
 TOULOUSE VARIÉTÉS "UN GRAND AMOUR"
 NICE PARIS PALACE-FORUM "UN GRAND AMOUR"
 LYON CINÉMONDE ATHÉNÉE "Chemin de la Liberté"
 NANCY MAJESTIC "UN GRAND AMOUR"
 NANTES OLYMPIA "UN GRAND AMOUR"
 AVIGNON VOX "LA DANSE AVEC L'EMPEREUR"
 MARSEILLE MAJESTIC STUDIO "UN GRAND AMOUR"
 CARCASSONNE REX "MARIE STUART"
 DAX FÉMINA "L'ÉPREUVE DU TEMPS"
 LILLE CINÉAC "UN GRAND AMOUR"
 BIARRITZ APOLLO "UN GRAND AMOUR"
 COMPIÈGNE THÉÂTRE "UN GRAND AMOUR"



LUMIÈRE D'ÉTÉ

PIERRE BRASSEUR

MADELEINE RENAUD
PAUL BERNARD



LUMIÈRE D'ÉTÉ

UNE DATE MÉMORABLE
DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA
LE 19 MARS 1943

marque l'avènement définitif
du film en couleurs par la
présentation au NORMANDIE de

LA VILLE DORÉE

un film U.F.A réalisé par VEIT HARLAN
première grande réussite du film
en couleurs authentique chef-
d'œuvre artistique et technique

FRUIT DE 25 ANNÉES
d'efforts et de recherches présenté
à l'occasion du 25^e anniversaire de la U.F.A.

UN GRAND FILM EN COULEURS

"Les aventures fan-
tastiques du Baron
Munchhausen véritable
féerie de couleurs de
mouvements et de fantaisie
d'un faste jamais atteint
RÉALISATION DE J. VON BAKY
avec
HANS ALBERS - BRIGITTE Horney - ILSE WERNER
PRÉSENTÉ A BERLIN A L'OCCASION DU JUBILÉ U.F.A.

MADELEINE RENAUD
PIERRE BRASSEUR
MADELEINE ROBINSON
PAUL BERNARD
DANS



LUMIÈRE D'ÉTÉ

FILM DE JEAN GREMILLON

Scénario et dialogues de
JACQUES PREVERT ET PIERRE LAROCHE
avec GEORGES MARCHAL MARCEL LEVESQUE
et AIMOS

LUMIÈRE D'ÉTÉ
JAMAIS

un film n'a évoqué
avec tant de puissance
la violence
des passions humaines



Décors de Max Douy - Administrateur de la Production : Louis Wipf

TOBIS

1943

verra s'affirmer
et triompher

le

FILM
EN
COULEURS

TOBIS

qui procède
dès maintenant
à l'élaboration
de son programme

1943 - 1944

aura
la fierté de présenter

2 GRANDS FILMS
EN COULEURS

LA
BOURGEMESTRE
IMPUDIQUE
FILM TOBIS
(titre provisoire)

LE LAC
AUX
CHIMÈRES
FILM U.F.A.

AU BONHEUR DES DAMES

Bientôt
le 4^{me}

GRAND FILM FRANÇAIS
DU PROGRAMME TOBIS

POUR LA PREMIÈRE
FOIS ENSEMBLE...

MICHEL SIMON
ALBERT PRÉJEAN
JEAN TISSIER
BLANCHETTE BRUNOY
SUZY PRIM
JULIETTE FABER, etc...

en une distribution
éblouissante

AU
BONHEUR
DES DAMES

PRODUCTION
CONTINENTAL - FILMS

Bientôt le 5^{me}
GRAND FILM FRANÇAIS
DU PROGRAMME TOBIS
L'AVENTURE
commencera DEMAIN

N° 61 20 MARS 1943 12 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
29, rue Marsoulan, Paris-12^e - Did. 85-35

DÉCISIONS DU COMITÉ
DE DIRECTION DU C.O.I.C.

DÉCISION N° 45
PORTANT CREATION D'UN BUREAU
DE NORMALISATION
DE L'INDUSTRIE
CINÉMATOGRAPHIQUE

Vu la loi du 16 août 1940 concernant
l'organisation provisoire de la Production
Industrielle,

Vu les décrets des 2 décembre 1940 et
25 mai 1942, relatifs au Comité d'Organi-
sation de l'Industrie Cinématographique,

Vu le décret du 24 mai 1941 définissant
le statut de la Normalisation et prévoyant
notamment la création de « Bureaux de
Normalisation » auprès des Comités d'Or-
ganisation,

La Commission Consultative ayant été
entendue,

LE COMITE DE DIRECTION
DECIDE :

Article premier. — En application des
prescriptions de l'article 7 du décret du
24 mai 1941, il est créé, à la date du
1^{er} janvier 1943, un Bureau de Normali-
sation auprès du Comité d'Organisation de
l'Industrie Cinématographique.

Art. 2. — Ce Bureau est chargé de
tous les travaux relatifs à la Normalisation
intéressant l'Industrie Cinématographique,
et en particulier :

- De dresser l'état des normalisations
déjà effectuées et d'établir un pro-
gramme de normalisation.
- D'étudier et d'établir tous projets de
normes, en liaison avec l'Association
Française de Normalisation, pour pré-
sentation à l'homologation du Secré-
tariat d'Etat à la Production Indus-
trielle.
- D'émettre des avis en matière de nor-
malisation.
- D'assurer la liaison avec le Commissa-
riat à la Normalisation, l'Association
Française de Normalisation, les Comités
d'Organisation et les sections intéres-
sées de l'Office Central de Répartition.

Les travaux d'établissement des normes
devront être conduits en application de
l'Instruction Provisoire sur l'Etablissement
des Normes « en date du 5 novembre 1941,
Journal officiel du 8 décembre 1941 ».

Art. 3. — Le Bureau de Normalisation
de l'Industrie Cinématographique est placé
sous l'autorité d'un Directeur, en l'espèce
un membre du Comité de Direction du
C. O. I. C.

La composition de ce Bureau est fixée
comme suit :

- Le Directeur du Bureau,
- Le Chef de Service du Contrôle Tech-
nique,
- Le Chef de Service des industries tech-
niques,
- Un représentant des fabricants de ma-
tériel,
- Un représentant des fabricants de
surfaces sensibles,
- Un représentant des laboratoires,
- Un représentant de l'Afnor.

Art. 4. — Un Secrétariat permanent est
chargé de l'exécution de toute la tâche
matérielle incombant au Bureau de Norma-

lisation, notamment de la liaison avec les
organismes énumérés à l'article 2 de la
présente décision; ce Secrétariat est as-
suré au sein du C. O. I. C. par le Service
du Contrôle Technique. Il sera créé autant
de Commissions de travail qu'il sera jugé
nécessaire pour la bonne exécution des
travaux envisagés.

Paris, le 30 décembre 1942.

Le Comité de Direction,
M. ACHARD, A. DEBBIE, R. RICHEB.

COMMUNIQUÉS DU C.O.I.C.

FILM DOCUMENTAIRE

NOMINATION
D'UNE COMMISSION D'ETUDES
DU FILM DOCUMENTAIRE

En accord avec la Direction Générale de la
Cinématographie Nationale, le Comité de Direc-
tion du C.O.I.C., désireux de faire participer
plus directement les producteurs et les réalisa-
teurs de films documentaires aux mesures qui
doivent être prises dans l'intérêt du Cinéma
français, a décidé de nommer une Commission
d'Etudes du Documentaire chargée d'examiner
les problèmes du Documentaire dans le cadre de
la Profession.

Cette Commission se compose de MM. Jean
de Cavaignac, Louis Cuny, Marcel de Hubsch,
Etienne Lallier et Lucien Rigaud. Elle s'est réu-
nie pour la première fois dans les locaux du
C.O.I.C. le 10 février 1943, et a aussitôt com-
mencé l'étude des nombreux problèmes qui lui
avaient été soumis par le Comité de Direction.

INDUSTRIES TECHNIQUES

TRAVAIL DE NUIT DANS LES STUDIOS

Les difficultés présentes en matière d'électri-
cité mettent les Producteurs dans l'obligation
d'effectuer de nuit une partie du travail de réa-
lisation de leurs films au studio. La Commission
Mixte d'Etudes Sociales a décidé d'accorder
aux ouvriers de ces entreprises une indemnité
correspondant à l'effort supplémentaire qui leur
est demandé. En conséquence, chaque ouvrier
doit recevoir, depuis le 15 février, et chaque fois
qu'il participe au travail de nuit, en plus de
son salaire :

- 1° Un repas substantiel,
- 2° Une indemnité de transport.

Le C.O.I.C. a décidé que les frais des repas
seraient supportés par le Studio, et que l'indem-
nité de transport serait débitée au producteur
sur la base de 20 francs par nuit et par ouvrier.

PRODUCTION

ASSURANCES SOCIALES DES ACTEURS
DE COMPLÉMENT

Le C. O. I. C. porte à la connaissance de
MM. les acteurs de complément des studios,
la note suivante :

Ceux-ci ont, sous leur propre responsabilité,
à se faire immatriculer aux Assurances Sociales
(service régional, 47-49, avenue Simon-Bolivar,
Paris-19^e) où leur sera délivrée la carte d'Assu-
rances Sociales.

Ensuite, munis de leur carte d'Assurances
Sociales, de leurs feuillets trimestriels pour
toute l'année 1943, et des vignettes qui leur
ont été remises au cours du premier trimestre
1943 (du 1^{er} janvier au 31 mars) ils ont à se

PARTIE OFFICIELLE

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE NATIONALE - COMMUNIQUÉS
DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

présenter à M. Jean Pleuvry, préposé aux
vignettes au C. O. I. C. (Service de la Produc-
tion, 92, avenue des Champs-Élysées, 2^e étage.

Le préposé recevra MM. les acteurs de com-
plément du 5 au 17 avril inclus, le matin exclu-
sivement, de 10 heures à 12 heures.

Passé cette date, le préposé aux vignettes
ne pourra plus tenir compte des cotisations de
MM. les acteurs de complément. Il est
inutile de se présenter l'après-midi.

Le préposé inscrira sur les feuillets trimes-
triels le montant des vignettes qui lui seront
présentées après vérification de celles-ci et les
transmettra aux Assurances Sociales, lesquelles
retourneront à MM. les acteurs de complément
leur attestation de versement, qui leur servira
pour la justification de leurs droits aux diverses
prestations : maladies, maternité, invalidité,
vieillesse, décès.

Pour tous renseignements complémentaires,
prière de s'adresser au Service de la Produc-
tion, 92, avenue des Champs-Élysées, à M. Jean
Pleuvry, préposé aux vignettes. Tél. Bal. 59-00.

EXPLOITATION

OBLIGATION DE L'ÉCLAIRAGE
DE SÉCURITÉ DANS LES CINÉMAS

La Préfecture de Police a signalé au C. O.
I. C. qu'il avait été remarqué que de nombreuses
salles étaient dépourvues d'éclairage de sécurité.

Le Préfet de Police, estimant qu'il y a là un
grave danger pour les spectateurs qui, en cas
d'évacuation forcée d'une salle dans les téné-
bres, se trouveraient exposés à de sérieux accidents,
est décidé à sanctionner sévèrement les man-
quements constatés. En particulier, l'absence
totale d'éclairage de secours dans une salle
amènera *ipso facto* la fermeture de celle-ci.

PRIORITÉ D'ACCÈS
AUX SALLES DE SPECTACLE
DES MUTILÉS DE GUERRE

Il est rappelé à MM. les exploitants de salles
que les Mutilés de Guerre porteurs de la carte
d'invalidité sur laquelle figure la mention « sta-
tion debout pénible » bénéficient légalement de
la priorité d'accès aux guichets des salles de
spectacle.

Les caissières des établissements peuvent
demander à l'Office National des Mutilés et
Combattants un tableau comportant un spécimen
de chacune des cartes d'invalidité en vigueur
dont il existe trois modèles :

- 1° Carte à double barre bleue (Mutilés accom-
pagnés) ;
- 2° Carte barrée rouge (Mutilés de 50 à 100 %) ;
- 3° Carte barrée bleue (Mutilés de moins de
50 %).

APPLICATION DES MESURES
DE SÉCURITÉ

Le C. O. I. C. informe ses ressortissants qu'il
vient de s'assurer la collaboration du Com-
mandant Maruelle, ancien Chef du Service
Technique des Sapeurs-Pompiers de Paris,
actuellement en congé.

Le Commandant Maruelle veut bien mettre
à la disposition des membres de la corporation
ses compétences techniques en matière de pro-
tection contre l'incendie et leur donner, en liai-
son avec le Service d'Architecture et le Contrôle
technique, tous les renseignements utiles concer-
nant notamment l'application du décret du 7 fé-
vrier 1941.

Le Commandant Maruelle recevra au siège
du C. O. I. C. les 1^{er} et 3^e mardis de chaque
mois, de 15 à 18 heures.

La correspondance doit être adressée sans son
nom au C. O. I. C., 92, avenue des Champs-
Élysées, à Paris, accompagnée d'une timbre pour
la réponse.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DROITS ET DEVOIRS D'UN ACQUÉREUR DE SALLE DE CINÉMA

Si vous désirez acheter une salle de cinéma en cours d'exploitation ou momentanément fermée, vous devez obtenir du vendeur communication des minutes originales et remise de copies certifiées conformes des pièces suivantes :

1° Bail original passé entre le propriétaire du terrain (ou de la salle) et l'exploitant vendeur. Lisez soigneusement les conditions particulières, servitudes, etc...

2° Polices incendie (bâtiments, matériel, mobilier, films).

3° Les trois dernières notifications des travaux prescrits par la commission de sécurité.

Faites-vous remettre par le vendeur une lettre adressée au Directeur des Services de Sécurité de la Préfecture de Police (pour Paris) ou au Directeur de la Commission de Sécurité Départementale (pour la province) vous autorisant, au titre d'éventuel acquéreur, à vous faire remettre une copie des dernières notifications de travaux prescrits.

Sans cette lettre la Commission de Sécurité n'a pas le droit de vous communiquer les renseignements qu'il est nécessaire que vous connaissiez.

4° Faire préciser dans l'acte de vente que tous les travaux imposés par la Commission de Sécurité ont été entièrement exécutés aux frais du vendeur avant la signature de l'acte.

En cas d'exécution partielle, faire évaluer les travaux par un architecte spécialiste inscrit au Conseil de l'Ordre (celui de l'acquéreur autant que possible) et tenir compte de l'importance des dépenses futures imposées pour déterminer le prix définitif de l'opération d'achat.

5° Joindre à l'acte de vente en deux exemplaires, les plans coupe et élévation de l'établissement à l'échelle de 2 cm. par mètre et coté.

Un jeu de plans restera aux minutes du notaire, l'autre sera conservé avec l'acte et remis à l'acquéreur.

Ces plans devront être dressés aussi complètement que possible par un architecte spécialiste et inscrit au Conseil de l'Ordre, et devront porter la largeur des sorties, la largeur des dégagements, la largeur des escaliers, indication des moyens de défense contre l'incendie, emplacement des canalisations électriques.

En possession de ces divers renseignements et des bordereaux de l'A. P., vous aurez des éléments d'appréciation suffisants pour vous permettre de prendre une décision.

Nous vous rappelons que le Service Technique du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique se tient gratuitement à votre disposition pour tous renseignements et conseils.

Si une visite sur place est demandée par l'acquéreur, le prix de la vacation sera déterminé à l'avance et les frais de transport venant en son seront également à sa charge.

N'oubliez jamais que les honoraires de bons notaires et de techniciens qualifiés vous évitent toujours d'onéreuses surprises et constituent donc, en fin de compte, une économie appréciable.

Il vaut mieux consacrer une certaine somme d'honoraires pour étudier sérieusement une opération envisagée et... l'abandonner si l'étude révèle une opération douteuse, par son prix trop élevé, par un bail trop court, par un matériel défectueux ou toute autre raison.

Le Conseil Technique d'Architecture du C. O. I. C.

CINÉMA D'AMATEURS

DÉVELOPPEMENT DES FILMS DE CINÉ-AMATEURS

La section cinéma d'amateurs du C. O. I. C. communique :

Il est rappelé une fois pour toutes à messieurs les revendeurs négociants en photo-ciné que les films ciné-amateurs tous formats et toutes marques ne peuvent être admis au développement que dans les conditions obligatoires suivantes :

1° *Membre de l'armée d'occupation.* — Nom et numéro de Feldpost de l'intéressé.

Sous le haut patronage de la **DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE NATIONALE**

avec le concours de

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

du 5 au 22 AVRIL 1945

1^{er} CONGRÈS DU FILM DOCUMENTAIRE

organisé par

"ARTS - SCIENCES - VOYAGES"

LE PROGRAMME COMPLET SERA PUBLIÉ DANS LE NUMÉRO DU "FILM" DU 3 AVRIL

2° *Toute autre personne.* — Doit remplir deux formules d'autorisation de développement par envoi, les formules doivent obligatoirement accompagner le ou les films remis au développement.

Des exemplaires de ces formules peuvent être fournis sans frais sur demande à la *Section Cinéma d'Amateurs du C. O. I. C., 92, Champs-Élysées, Paris.* Bal. 59-00.

Nota important. — Des instructions précises et rigoureuses ont été données aux laboratoires ou des contrôles répétés sont exercés. Tout film trouvé irrégulièrement en cours de traitement, non muni de son autorisation ou placé sous un nom d'emprunt, entraînera la responsabilité du laboratoire, du revendeur et du client, et les sanctions qui en découlent.

Précisons, en outre, qu'à la suite de récentes améliorations, la *Section Cinéma d'Amateurs du C. O. I. C., 92, Champs-Élysées, Paris,* est en mesure, dès maintenant, d'assurer la délivrance des autorisations et des visas dans les plus brefs délais.

Messieurs les revendeurs ont donc intérêt, en groupant périodiquement les demandes d'autorisations de leurs clients, à se mettre en rapport avec la Section où toutes facilités leur seront accordées pour l'accomplissement de cette formalité.

PRÉSENTATIONS CORPORATIVES

Date	Heure	Salle	Film	Distributeur
PARIS				
Jeu. 25 mars	10 h.	Balzac.	<i>Le Camion Blanc.</i>	Régina.
Jeu. 15 avril	10 h.	Lord Byron	<i>La Bonne Etoile.</i>	Minerva.

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Date	Sortie	Salle	Film	Distributeur
PARIS				
Merc. 10 mars	Excl.	Biar.-Franç.	<i>Les Ailes Blanches.</i>	U. F. P. C.
Merc. 10 mars	Excl.	St. de l'Etoile.	<i>Comédie à la Cour (VO).</i>	A. C. E.
Merc. 10 mars	S. G.	Ciné. Drouot.	<i>La Sévillane.</i>	Cinéma de France.
Merc. 10 mars	Excl.	Ch.-Élysées.	<i>Forces Occultes (1.200 m.).</i>	Nova-Film.
Merc. 17 mars	Excl.	Erm./Helder.	<i>Secrets.</i>	Pathé Consortium.
Vend. 19 mars	Excl.	Normandie.	<i>La Ville Dorée.</i>	A. C. E.
Vend. 19 mars	Excl.	Caméo.	<i>Annelie.</i>	A. C. E.
Merc. 24 mars	Excl.	Balzac.	<i>Le Camion Blanc.</i>	Régina.
Merc. 24 mars	Excl.	Portiques.	<i>Chânes invisibles.</i>	Francinex.
Jeu. 1 ^{er} avril	Excl.	Olympia.	<i>A la Belle Frégate.</i>	Régina.

ŒUVRES SOCIALES

CRÉATION D'UN CENTRE MÉDICO-SOCIAL INTERENTREPRISES DU CINÉMA

La loi n° 625, du 28 juillet 1942, relative à l'organisation des services médicaux et sociaux du Travail, prescrit la création de services médicaux à l'usage de toutes les entreprises qui dépendent de la profession, en vue du « maintien et de l'amélioration de l'état de santé des travailleurs ».

Les frais de fonctionnement de ces services sont, aux termes de la loi, à la charge des entreprises obligatoirement concernées.

Afin de faciliter aux chefs d'entreprises la réalisation des dispositions essentielles de cette loi, le C.O.I.C. vient de créer un « Centre Médico-Social Interentreprises du Cinéma » dont les locaux sont situés 28, rue de Châteaudun, Paris, et qui sera en mesure de fonctionner incessamment.

Pour tous renseignements s'adresser au Service administratif du Centre : Œuvres Sociales du Cinéma, 1, avenue Hoche, Paris-8^e. Téléphone Carnot 30-82 et 19-98, ou au Service Médico-Social du C. O. I. C., 92, avenue des Champs-Élysées, Paris-8^e. Tél. Balzac 59-00.

SANATS, PREVENTS, AERIUMS

Il est rappelé aux ressortissants de l'industrie cinématographique que la Section des Œuvres sociales du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique est en mesure d'assurer aux membres de la Corporation, à leurs conjoints et à leurs enfants, souffrant d'affections pulmonaires ou de déficience physique, leur admission en prevents, sanats ou aériums, ainsi que dans les hôpitaux ou cliniques, qu'il s'agisse de soins généraux ou de traitements spéciaux.

PLAQUETTE « CINÉMA 1943 »

MM. les Membres de l'Industrie Cinématographique sont informés que les Œuvres Sociales du Cinéma ont encore en leur possession un certain nombre de plaquettes de haut luxe « Cinéma 1943 », éditées à l'occasion de la Semaine et de la Nuit du Cinéma et que celles-ci peuvent leur être cédées au prix exceptionnel de 300 francs la plaquette.

Il a été tiré de cette édition 300 exemplaires numérotés de 1 à 200, vendus au prix minimum de 500 francs l'unité.

Rappelons qu'il s'agit d'un ouvrage édité au profit des Œuvres Sociales du Cinéma et qui comprend des illustrations de Georges Legagne, Guy Arnoux, Henri Ballie, Lucien Baucher, Paul Grivault, Paul Colin, Jacquelin, Marty, Jean Cocteau, Derouet, Cerutti, LavaHée, René Peron, Benigni, Dignimont, Ray Bret Kook, Marie Laurencin, Lancy, Jean Mercier, Henri Momier, et des écrits inédits de Colette, Sacha Guitry, Jean Cocteau, Léon Gaumont, Henegger, Jonquille.

Il s'agit d'un véritable document bibliophilique.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DEUX GRANDES MANIFESTATIONS DES ŒUVRES SOCIALES DU C. O. I. C.



L'APRÈS-MIDI SPORTIVE DU CINÉMA

Voici quelques-unes des attractions présentées au cours de l'Après-midi sportive du Cinéma qui a eu lieu le 20 février. On reconnaît à droite la reconstitution du magnifique défilé de Pontarrai réalisé par les Cavaliers de la Garde de Paris, grâce à l'obligeance de la Société Pathé-Cinéma.



LA NUIT DU CINÉMA

On sait le triomphal succès remporté par « La Nuit du Cinéma » dont la recette a dépassé deux millions. Toutes les plus grandes vedettes du cinéma, du théâtre et du music-hall se succédèrent sur la scène du Gaumont-Palace. On voit de gauche à droite et de haut en bas : BORDAS, Sacha Guitry et Hélène Perdrière, Mona Goya, Eliane Cély, le ballet de l'Opéra avec Serge Lifar, Georgette et Jean Tissier, Suzet Mais, l'orchestre Alex Combelle, Noël-Noël, Jean Weber (dirigeant les enchères).

(Photos C. O. I. C.)

SALLES DE CINÉMA AYANT REÇU DU MINISTÈRE DE L'INFORMATION L'AUTORISATION D'EXERCER LEUR ACTIVITÉ (Art. 1^{er} de la Loi du 26 oct. 1940.)

IV. - SECTION EXPLOITATION

a) Format standard :

Carte n°	Nom des Localités	Nom du Responsable
253 S	Studio Parnasse à Paris.	Chéry.
254 S	Mac-Mahon à Paris.	Conquet.
255 S	Idéal à Paris.	Bognon.
256 S	Roxy à Paris.	Beauvais.
257 S	Alhambra à Paris.	Beauvais.
258 S	Les Italiens à Paris.	Betelle.
259 S	Ciné-Palace à Paris (Palace Croix-Nivert).	Charlas.
260 S	Eden à Ermont.	Delouette.
261 S	Cyrano-Roquette à Paris.	Franchinot.
262 S	Moulin à Issy-Les Moulineaux.	Lalou.
263 S	Armor-Palace à Lorient.	Monvoisin.
264 S	Boulevard à Paris.	Lehmann.
265 S	Casino d'Étretat à Étretat.	Brunet.
266 S	Gambetta-Etoile à Paris.	Mauduit, dit André Lyerr.
267 S	Le Star à Paris.	Loubat.
268 S	Cyrano-Sébastopol à Paris.	Franchinot.
269 S	Variétés à Gennevilliers.	Lehemolle.
270 S	Casino-Voltaire à Asnières.	Delsahut.
271 S	Renaissance à Amiens.	Viratelle.
272 S	Le Delta à Paris.	Vercasson.
273 S	Pacific à Paris.	Tricot.
274 S	Les Forges à Froncles.	Clivier.
275 S	Vox-Lumina à Royan.	Pintaud.
276 S	Cinéma de l'Union à St-Julien-des-Ves.	Levieux.
277 S	Salle des Fêtes à Arcis-sur-Aube.	Lebas.
278 S	Eden-Cinéma à Neuilly-sur-Marne.	Lejeune.
279 S	Modern à Asnières.	Laubheimer.
280 S	La Bonbonnière à Colombes.	Haupais.
281 S	Eden-Cinéma à Arnières.	Foubert.
282 S	Rigolotto à Chelles.	Fenic.
283 S	Majestic-Brune à Paris.	Espinasse.
284 S	Lux-Rennes à Paris.	Ferrand.
285 S	Avron-Palace à Paris.	Ducrot.
286 S	Vox à Colombes.	Dussart.
287 S	Impérial à Lunéville.	Charron.
288 S	Etoile-Palace à Bobigny.	Collin.
289 S	Batignolles à Paris.	Claviers.
290 S	Bellevue à Paris.	Buchot.
291 S	Joinville-Palace à Joinville-le-Pont.	Bagnol.
292 S	Joinville-Royal à Joinville-le-Pont.	Bagnol.
293 S	Kursaal des Vallées à Colombes.	Mme Bellon.
294 S	Fabia-Cinéma à Nassandres.	Rouchon.
295 S	Les Jeunes à Bienville.	Aubert.
296 S	Petit Casino à Honfleur.	Gözet.
297 S	Palais des Gobelins à Paris.	Yvart.
298 S	La Fauvette à Paris.	Mme Affres.
299 S	Saint-Denis à Paris.	Mme Loyer.
300 S	Celtic à Rennes.	Mme Guillermin.
301 S	Cinéma Casino du Parc à Pantin.	Jouet.
302 S	Palace à Chatou.	Conte.
303 S	Salle des Fêtes à Carteret.	Barraux.
304 S	Cinéma Chambrette à Bèze.	Chambrette.
305 S	Voltaire à La Garenne.	Carrié.
306 S	Saint-Antoine à Le Chesnay.	Genier.
307 S	Palais du Parc à Melun.	Bennet.
308 S	Olympic B. B. à Paris.	Jean.
309 S	Casino de Bécon à Courbevoie.	M. Méré.
310 S	Eden-Casino à Essonnes.	M. Delaunay.
311 S	Ciné-Arvor à Trébeurden.	M. Le Guillou.
312 S	Familia à Montbizot.	M. Fousset.
313 S	Ivry-Palace à Ivry-sur-Seine.	M. Lussiez.
314 S	Salle Municipale à Pérignac.	M. Chambonmaud.
315 S	Ciné-Press à Paris.	M. Thiriot.
316 S	Bastille-Palace à Paris.	M. Fournier.
317 S	Rex à Cavignac.	M. Cantau.
318 S	La Renaissance à Sotteville.	M. Cavellier.
319 S	Stella-Chariot d'Or à Bièvres.	M. Lechevallier.

(A suivre.)

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

SECTIONS DES DISTRIBUTEURS ET DES EXPLOITANTS

BARÈME DES FRAIS DE TRANSPORTS EN COLIS EXPRESS AU DÉPART DES GARES DES CENTRES DE DISTRIBUTION CINÉMATOGRAPHIQUE

ATTENTION. — Depuis le 1er février, les tarifs indiqués ci-dessous sont à majorer de 10 0/0.

PARIS (gare) à la gare des départements :

Table with 5 columns: 5 KGS, 10 KGS, 20 KGS, 30 KGS, 40 KGS. Lists various French departments and their corresponding transport rates.

BORDEAUX (gare) à la gare des départements :

Table with 5 columns: 5 KGS, 10 KGS, 20 KGS, 30 KGS, 40 KGS. Lists various French departments and their corresponding transport rates.

MARSEILLE (gare) à la gare des départements :

Table with 5 columns: 5 KGS, 10 KGS, 20 KGS, 30 KGS, 40 KGS. Lists various French departments and their corresponding transport rates.

NANCY (gare) à la gare des départements :

Table with 5 columns: 5 KGS, 10 KGS, 20 KGS, 30 KGS, 40 KGS. Lists various French departments and their corresponding transport rates.

NANTES (gare) à la gare des départements :

Table with 5 columns: 5 KGS, 10 KGS, 20 KGS, 30 KGS, 40 KGS. Lists various French departments and their corresponding transport rates.

RENNES (gare) à la gare des départements :

Table with 5 columns: 5 KGS, 10 KGS, 20 KGS, 30 KGS, 40 KGS. Lists various French departments and their corresponding transport rates.

TOULOUSE (gare) à la gare des départements :

Table with 5 columns: 5 KGS, 10 KGS, 20 KGS, 30 KGS, 40 KGS. Lists various French departments and their corresponding transport rates.

NOTA. — D'une façon générale, les Actualités comprenant une bobine pèsent, emballage compris, moins de 5 kgs. Un programme de format réduit, emballage compris, pèse moins de 10 kgs. Un programme standard, emballage compris, pèse de 28 à 30 kgs.



Advertisement for 'L'Inévitable M. Dubois' featuring Eclair Journal, Annie Ducaux, André Luguet, and Pierre Billon. Includes production details and cast members.

Advertisement for 'L'Inévitable M. Dubois' featuring Eclair Journal, Annie Ducaux, André Luguet, and Pierre Billon. Includes production details and cast members.

Advertisement for 'L'Inévitable M. Dubois' featuring Eclair Journal, Annie Ducaux, André Luguet, and Pierre Billon. Includes production details and cast members.

FRANCINEX présente

Alida Valli



CHAINES INVISIBLES

son meilleur film!..

DRAME ET CONFLITS SENTIMENTAUX!
MAIS AUSSI, UNE BELLE HISTOIRE D'AMOUR
DANS UN SITE ENCHANTEUR!



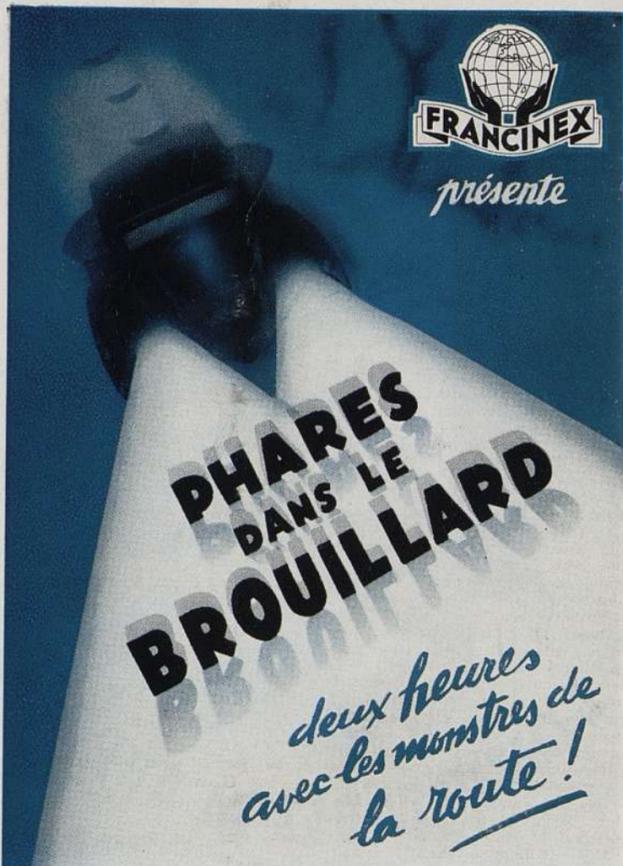
CHAINES INVISIBLES

Mise en scène:

MARIO MATTOLI



EMM. GAILLARD.



FRANCINEX présente

PHARES DANS LE BROUILLARD

deux heures avec les monstres de la route!



TOSCO GIACCHETTI,
LUISA FERIDA, MARIELLA LOTTI,
DANS

PHARES DANS LE BROUILLARD.

mise en scène de GIANNI FRANCIOLINI



Un film d'Action!

EMM. GAILLARD.

ADMINISTR. RÉDACTION

29, rue Marsoulan, Paris (12^e). Tél.: DIDEROT 85-35 (3 lignes groupées). Adresse télégraphique: LACIFRAL, Paris. Compte chèques postaux: n° 702-66, Paris. Registre du Commerce, Seine n° 216-468 B.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

BI-MENSUEL

N° 61

20 MARS 1943

12 Fr.

ABONNEMENTS

France et Colonies: Un an, 180 fr. — Union Postale: 300 fr. — Autres Pays: 375 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

Brillante première du "LOUP DES MALVENEUR" à Aurillac

C'est devant une salle comble, réunissant près de 800 spectateurs, qu'a eu lieu le mercredi 10 mars, au Cinéma-Palace d'Aurillac, établissement appartenant à M. Fernand Giraud, la première « mondiale » du nouveau film de la Société U.T.C., réalisé par Guillaume Radot, « Le Loup des Malvénéur ». Cette soirée, donnée au profit des Prisonniers de Guerre, était présidée par M. Roger Homo, préfet du Cantal. Avant la projection du film, une vente aux enchères à l'américaine, dirigée avec énergie par notre confrère André Robert, donna le magnifique résultat de 28.000 francs. Quant au film, il remporta un succès enthousiaste de la part des Aurillacois qui avaient pu, l'été dernier, faire connaissance avec la troupe du « Loup des Malvénéur » qui logeait à Aurillac et se rendait chaque jour à 20 kilomètres de là, au château d'Anjony, près du petit village de Tournemire, pour tourner les extérieurs du film de M. Radot: Madeleine Sologne, Gabrielle Dorziat, Michel Margay, la comtesse Olenka, la petite Bijou.

MM. Guillaume Radot, Hubert Vincent-Bréchignac, directeur de production, Bonnet, directeur de l'agence lyonnaise des R.A.C., société distributrice du film, ainsi que des journalistes des deux zones, assistaient à la première du « Loup des Malvénéur » que nous verrons bientôt à Paris et que la nouveauté du sujet et la qualité de la réalisation placent au niveau des meilleurs films tournés en France depuis l'Armistice.

« Henri Cerutti vient de terminer pour la Société « Je Vois Tout » de Paul de Roubaix la réalisation du documentaire *Les Tableaux de la Rue* consacrés aux affiches qui ornent les murs des artères parisiennes.



Un bel extérieur provençal de Secrets, réalisé et interprété par Pierre Blanchard, dont la première a eu lieu le 17 mars, à Paris. (Photo Pathé-Cinéma)

Un an d'activité de la Production GAUMONT

Le Service de Production de la Société Gaumont (S. N. E. G.) a célébré au cours de ce mois son premier anniversaire. C'est, en effet, en mars 1942 que fut commencée la réalisation du *Journal tombe à 5 heures*, dont l'exploitation continue actuellement avec beaucoup de succès en province.

Au cours de cette première année d'activité, Gaumont a entrepris, en plus du *Journal tombe à 5 heures*, trois autres productions: *Les Cadets de l'Océan*, qui s'annonce comme une grande réussite technique, *Mademoiselle Béatrice*, amusante étude des mœurs de province, avec Gaby Morlay, *Ne le criez pas sur les Toits*, avec Fernandel dans un rôle tout à fait nouveau.

Un exposé du D^r Goebbels sur le FILM ALLEMAND

"Le cinéma, force spirituelle de premier ordre"

A l'occasion du 25^e anniversaire de l'Ufa, le Dr. Goebbels, ministre de Propagande du Reich, a fait un exposé, dans le cadre du Cinéma Ufa-Palast du Zoo, sur le rôle artistique et politique de la production cinématographique allemande.

Au cours de son discours, le ministre a notamment déclaré que l'Etat National-Socialiste a fait du film allemand un des principaux instruments de l'éducation nationale du peuple. « Le Cinéma représente une force spirituelle de premier ordre. Son influence sur la vie publique ne pourra qu'aller en augmentant. »

Le Dr. Goebbels retraça ensuite l'historique du développement de la Ufa, puis parla de l'évolution du cinéma allemand depuis l'avènement du National-Socialisme en 1933. Il rappela comment, après la crise de la production de 1937, le Gouvernement du Reich commença à prendre

sous son contrôle la production des films, ce qui, en 1943, devait aboutir à la création d'une société unique de production, qui a gardé le nom de l'Ufa, avec, pour garantir d'une production artistique, la nomination du Dr. Fritz Hippler au nouveau poste d'Intendant du film allemand.

Le Dr. Goebbels, au nom du Führer et du peuple allemand, félicita ensuite la Ufa à l'occasion de son jubilé. Il fit connaître les récompenses décernées par le Führer pour les hommes qui ont participé au progrès du film allemand: l'aigle du Reich allemand, la première et la plus haute récompense du Chancelier Hitler, décernée au Dr. Alfred Hugenberg, la médaille de Goethe pour l'Art et l'Industrie au Directeur général de l'Ufa, Dr. Ludwig Klitzsch, et au Dr. Winkler. Enfin les metteurs en scène Veit Harlan, réalisateur de « La Ville Dorée », et Wolfgang Liebeneiner, ont reçu le titre de professeur.

UN IMPORTANT ÉVÈNEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE

"LA VILLE DORÉE", premier grand film européen en couleurs, est projeté à Paris

La sortie en exclusivité au Normandie de Paris de la nouvelle production Ufa, « La Ville Dorée », peut être considérée comme l'un des plus importants événements cinématographiques de ces dernières années: il s'agit, en effet, du premier grand film européen entièrement tourné en couleurs naturelles, et avec un procédé européen, le système Agfacolor.

Nous donnerons, dans la prochaine rubrique technique de notre journal, tous les détails sur le procédé Agfacolor qui, après plusieurs années d'efforts constants et de savantes recherches, a été définitivement mis au point dans les laboratoires Agfa. L'avantage principal du procédé Agfacolor réside dans son extrême simplicité puisque toutes les difficultés sont en fait concentrées dans la fabrication de la pellicule elle-même: les prises de vues et le tirage s'effectuent pratiquement sans changement. Quant à la projection, elle nécessite seulement une lumière constante.

Ces efforts de la Société Agfa, alliés à ceux de la grande Compagnie cinématographique Ufa, sont aujourd'hui pleinement récompensés puisque la réussite est venue: les privilégiés qui ont assisté vendredi dernier, dans la salle de projection de l'A.C.E., avenue de Friedland, à la présentation de « La Ville Dorée », ont pu se rendre compte qu'au point de vue de la couleur, le cinéma européen n'avait plus rien à envier à ce qui a pu se faire au delà des mers. Le public sera demain également juge de cette réussite puisque « La Ville Dorée » passe au Normandie à partir du 19 mars.

Pour marquer cet important événement qui vient se placer dans le cadre du 25^e anniversaire de la création de la Ufa, M. Reinegger, le nouveau Président-Directeur Général de l'A.C.E., avait convié vendredi dernier les principaux représentants de la Presse parisienne à une brillante réception. On reconnaissait

autour de lui MM. Alfred Greven, directeur de « Continental Films »; Opatz, chef de Presse de la Ufa de Berlin; le Dr Rath; MM. Mallinkrodt et Godditz, de la Société Agfa.



Christine Söderbaum et Paul Klinger, dans « La Ville Dorée ». (Photo ACE-UFA).

Avant la projection du film, le Dr Rath prononça une allocution sur la cinématographie des couleurs par le procédé Agfacolor.

Signalons que, tandis que « La Ville Dorée » est projetée à Paris, Berlin a vu la première, à l'occasion du jubilé de l'Ufa, du second grand film en couleurs produit par cette société, « Les Aventures du Baron de Munchausen », qui, est, paraît-il, encore plus réussi que le premier.

Le Prix de la Société des Auteurs à "NOUS LES GOSSÉS"

La Société des Auteurs et Compositeurs vient de décerner le prix réservé au meilleur film français de long métrage projeté en 1942 et permettant, par sa conception et son exécution, d'être considéré comme une manifestation d'art cinématographique à l'œuvre de Louis Daquin, « Nous les Gosses ».

Ce prix est la juste récompense des efforts fournis par Louis Daquin et ses collaborateurs, Gaston Modot, Hilaro, Marcel Aymé et de Grenier pour le scénario et le dialogue, Marius-François Gaillard pour la musique et Jean Bachelet pour les prises de vues, ainsi que par la Société productrice Pathé-Cinéma, qui ont donné avec « Nous les Gosses » l'un des films français les plus réussis et les plus intelligents tournés depuis l'Armistice.



Une scène tournée dans les Alpes du film, de Léo Joannon, *Le Camion Blanc*, dont la sortie en exclusivité, à Paris, aura lieu le 24 mars, au Balzac. (Photo M. A. I. C.)

LA VILLE DORÉE
LE GRAND FILM U.F.A.
EN COULEURS

EST RÉALISÉ AVEC LE
Procédé
Agfacolor

Agfacolor

UN
TOURNANT DÉCISIF
DANS L'INDUSTRIE
DU FILM

Agfacolor

LE PROCÉDÉ POUR FILMS
EN COULEURS

RÉALISÉ PAR
I. G. FARBENINDUSTRIE A. G.
BERLIN SO 36

LA
REPRODUCTION
INTÉGRALE DE
LA COULEUR
Agfacolor

FORMAT RÉDUIT

SUPPLÉMENT AU N° 61
DU « FILM »
20 MARS 1943 3 fr.
Abonnement annuel spécial
aux numéros de
FORMAT RÉDUIT
France et Colonies, 25 fr.
Union postale, 40 fr.
Autres Pays, 50 fr.

CONSEILS CONCERNANT L'OPTIQUE ET L'ACOUSTIQUE DANS L'INSTALLATION DES SALLES DE FORMAT RÉDUIT

par J. VIVIÉ, Chef du Service du Contrôle technique du C. O. I. C.

II. L'équipement acoustique de la salle

Nous avons publié dans le numéro du Film, du 23 janvier, la première partie de cette étude : Le Projecteur et l'Écran. Voici aujourd'hui la seconde partie consacrée à l'emplacement du haut-parleur et à l'acoustique de la salle.

EMPLACEMENT DU HAUT-PARLEUR

La solution classique consiste à placer le haut-parleur sur baffle derrière un écran transsonore (tissage à mailles larges ou tissu caoutchouté perforé). Nous ne pensons pas que cette disposition soit la meilleure pour la petite exploitation, et pour deux raisons :

a) un écran transsonore présente un coefficient de réflexion moins élevé qu'un écran ordinaire, et il y a avantage à relever le plus possible la brillance des images projetées par un entretien fréquent de l'écran et par le revêtement au moyen d'un cuivre métallisé ou givre.

b) un haut-parleur sur baffle émet le son en toutes directions, alors qu'avec les qualités acoustiques souvent très réduites, voire défectueuses, des salles de petite exploitation, il y a intérêt à diriger le son vers les spectateurs.

Nous préconisons donc l'emploi d'un écran ordinaire, plus facile à confectionner et à entretenir, et l'installation d'un haut-parleur à pavillon situé au-dessus de l'écran avec son axe incliné vers le milieu du parterre des spectateurs. La figure 1 montre la constitution du pavillon qui, confectionné avec du contreplaqué sur une armature en bois, peut être très facilement monté à l'avant d'une caisse carrée sans fond renfermant le haut-parleur. Le croquis annexé de la figure 1 indique l'inclinaison à donner au pavillon : dans le cas où la place manquerait pour installer le haut-parleur à pavillon au-dessus de l'écran, celui-ci peut à la rigueur être placé sur un côté de l'écran sans que la sensation de la direction d'émission du son en soit pour cela troublée.

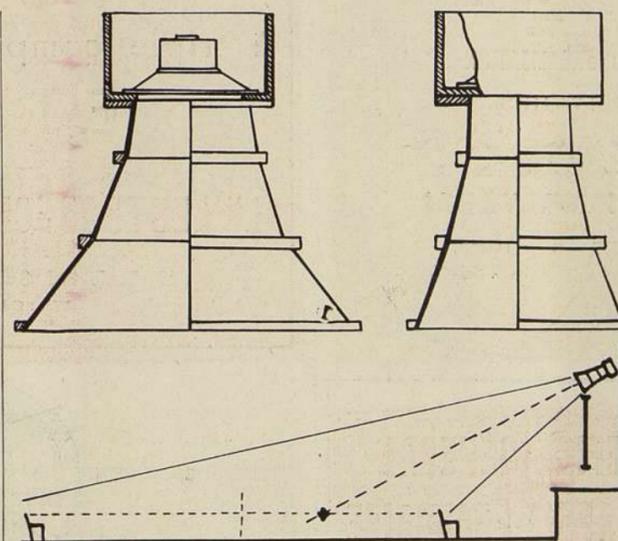


Fig. 2. — Schéma du pavillon pour haut-parleur permettant de diriger le son sous un angle assez large; l'inclinaison qui doit être donnée au pavillon est telle que son axe vienne en avant du centre du parterre.

TRAITEMENT ACOUSTIQUE DE LA SALLE

Si l'adoption du haut-parleur à pavillon améliore les conditions d'écoute, il n'en faut pas conclure à l'inutilité de procéder à un traitement acoustique, même sommaire, de la salle. Trop d'exploitations en format réduit donnent lieu à de mauvaises auditions, tout simplement à cause de la réverbération de la salle; le phénomène est simple à expliquer : tout d'abord un spectateur est appelé à percevoir non seulement le son émis directement par le haut-parleur, mais aussi le son réfléchi par le plafond ou un côté de la salle. Par ailleurs, le son qui atteint le fond de la salle ou les parois situées près du fond est réfléchi vers d'autres parois où il se réfléchit à nouveau, souvent plusieurs fois, ce qui crée cet état de réverbération si désagréable et qui empêche toute compréhension des sons émis (figure 2).

De cette explication sommaire

que l'on obtient partiellement en dirigeant le son au moyen d'un pavillon.

2° éviter la réflexion du son sur les parois, ce que l'on obtient en constituant celles-ci avec des matériaux absorbants à structure poreuse : signalons tout de suite que l'ensemble des spectateurs constitue une masse absorbante excellente, ce qui justifie la technique du pavillon dirigeant le son vers le parterre et indique par ailleurs qu'il ne faut jamais faire d'essai acoustique avec une salle vide, les conditions devant être très différentes du fait de l'absence des spectateurs.

Le mécanisme de la réverbération indique, en outre — surtout dans le cas du son dirigé — que ce sont particulièrement les parois arrière de la salle qui doivent être revêtues d'un matériau absorbant : en effet, en supposant une absorption totale, aucun son réfléchi ne parviendra plus aux parois avant, lesquelles peuvent donc à la rigueur conserver leur caractère réfléchissant; cette remarque est d'autant plus utile en cette période où les matériaux sont rares et ne doivent être utilisés qu'à bon escient : il en résulte aussi une économie appréciable dans le traitement acoustique de la salle.

En conséquence, nous concluons que si l'acoustique d'une salle se révèle défectueuse, il y a lieu tout d'abord d'adopter la so-

du phénomène, on voit que deux remèdes sont possibles, qu'il faut appliquer simultanément :

1° empêcher le son émis par le haut-parleur d'atteindre le plafond ou le fond de la salle, ce

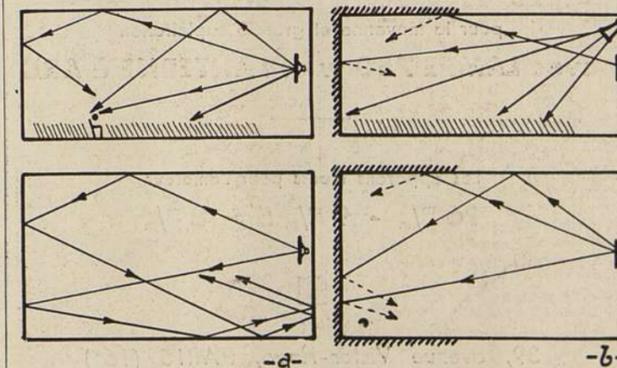


Fig. 3. — Schéma montrant comment les réflexions du son sur les parois de la salle créent un état de réverbération nuisible à l'audition; l'adoption du haut-parleur à pavillon et les revêtements en matériaux acoustiques contribuent à réaliser des conditions d'audition nettement plus favorables.

lution du son dirige avec haut-parleur à pavillon. Si cette solution se révèle inefficace, elle conserve néanmoins l'avantage de favoriser un traitement d'insonorisation limité aux parois arrière de la salle : dans ce cas, garnir le mur de fond entièrement, les murs de côté et le plafond sur les tiers de leur longueur au moyen d'un revêtement en matériau spécial; ne poursuivre le revêtement des parois restant nues qu'au cas où les essais révéleraient un traitement encore insuffisant, ce qui se produirait notamment avec une construction en béton ou en coffrages de bois, ou comportant des verrières, de façon générale tout matériau pouvant réfléchir fortement le son ou entrer en vibration. De toute façon, il convient de ne pas effectuer des es-

sais d'insonorisation avec des tentures ou des toiles, celles-ci constituant un élément dangereux du point de vue incendie et n'étant pas admises par les commissions de sécurité.

■ ■ ■

Nous pensons avoir répondu dans cette courte étude aux préoccupations techniques les plus pressantes de l'exploitant en format standard, lorsqu'il entreprend de monter une salle ou en envisage la réfection. De toute façon, le Service du Contrôle technique du C.O.I.C. reste à la disposition des exploitants qui désireraient lui soumettre toute étude ou examen de cas particuliers.

J. VIVIÉ.

160 R	Chateaubriant	M. Quinquette
161 R	Vaas	M. Le Hallier
162 R	Feucherolles, Grignon, Auteuil, Bennes, Neauphle, Maule, Crespières Les Clayes-s.-Bois	M. Guérin
163 R	Paillet, Cornac-Arbis, Excousans	M. Erré
164 R	St-Erme-Outre, Rimécourt	M. Ghelshut
165 R	St-Germain-des-Prés, La Selle-s.-Le Bled-Chatecoq	M. Cuminet
166 R	Colombier-Fontaine, Clerval	M. Triponney
167 R	Jarville-la-Malgrange	M. Malpèce
168 R	St-Laurent d'Arce, Lapouyade, Marcenais, Gauriaguet	M. Mignot
169 R	Argenteuil	Mme Taval-Larchier
170 R	Beauchamp-le-Vieux	M. Michel
171 R	Courtoimer	M. Lefranc
172 R	St-Denis-du-Pin, etc...	M. Bordes-Soules
173 R	Sancergues	M. Dubois
174 R	Pitres	M. Delaunay
175 R	Soulvaches, Abbaretzq, Soudan	M. Chrétien
176 R	Sommeons, Bergères-les-Vertus	M. Chaplain
177 R	Romagne, Chaunay, etc...	M. Gaille
178 R	Neuilly-Saint-Frontis	M. Goujon
179 R	Montmoreau	M. Bonnet
180 R	Prémery	M. Challot
181 R	Saint-Palais	M. Moussay
182 R	Champagney	Mme Letteron
183 R	Soisy-sur-Seine	M. Leportier
184 R	Troissy, Port-à-Binson	M. Heneaux
185 R	Pugnac	Mme Soubestre
186 R	Egriselles-le-Bocage	Mlle Baudey
187 R	Verneuil-sur-Seine	MM. Forain et Peher

SALLES EXPLOITÉES EN FORMAT RÉDUIT AYANT REÇU DU MINISTÈRE DE L'INFORMATION L'AUTORISATION D'EXERCER LEUR ACTIVITÉ
(Art. 1^{er} de la loi du 26 octobre 1940)

a) EXPLOITATIONS COMMERCIALES

Carte n°	Nom des Localités	Nom du Responsable
136 R	Rugles, Broglie, etc.	M. Thaurin
137 R	Flixécourt, Bertheaucourt, etc...	M. Miannay
138 R	Tourouve, Longy, etc...	M. Muller
139 R	Alligny, Cosne, St-Amand	M. Lefebvre
140 R	Vauce, La Chapelle	M. Launay
142 R	Châtel-Gérard	M. Deparoy
141 R	Saint-Mathurin, Blaison	M. Houdayer
143 R	Saint-Hennin	M. Dantec
143 R bis	Langouet	M. Collot
144 R	Val d'Ajol	M. Bertogy
145 R	Saint-Joachim-la-Turballe	M. Schneider
146 R	Combs-la-Ville	M. Brossard
147 R	Huisseau	M. Constantin
148 R	Bondeville, Affreville	MM. Quaison et Jausston
149 R	Romainvillier, Couilly, Pont-aux-Dames, Trilport, Quinvy, Voivins	M. Tartinville
150 R	Villecresnes, Ozouer-le-Voulzy, Servon	M. Ulrich
151 R	Mios, le Cap Ferret, Le Canon	M. Chesneau
152 R	Châtillon, Melleroy, St-Maurice-sur-Aveyron	M. Arnault
153 R	Melle	M. Willaume
154 R	Pour 29 localités dans le Département de M.-et-Moselle	M. Commo
155 R	Villeneuve-L'Archevêque.	M. Poignant
156 R	Les Pieux, Flamanville	M. Roger
157 R	Montigny-sur-Loing	M. Lefèvre
158 R	Crony, Billy	M. Feugère
159 R	Groslay	

b) PATRONAGES

Carte n°	Nom des Localités	Nom du Responsable
96 PR	Espérance à Allamps	Christophe
97 PR	Espérance à Brazey-en-Plaine	Balme
98 PR	Patronage St-Pierre à Pielan-le-Grand	Bayle
99 PR	Ass. Saint-Denis Rosny-sous-Bois	Hurey
100 PR	Jeunesse Chatelloise à Châtel-s.-Moselle	Ferrin
101 PR	Patr. de Châteaugiron à Châteaugiron	Pointeau
102 PR	Assoc. des Familles à Vix	Clavurier
103 PR	Ass. Cath. Ch. Fam. à Gorge	Garnier
104 PR	Ass. Mutiles et A.C. à Germond	Elie
105 PR	Amicale à Archiac	Martineau
106 PR	Ass. Sport. St-Martin à St-Martin-sur-Vraie	Petitjean
107 PR	Le Réveil à Villers-les-Nancy	Cuny
108 PR	Les Jeunes Théopolitains à Villedieu-la-Blouère	Ménard
109 PR	Ass. Jeanne-d'Arc à Saint-Bérain-sur-Dheune	Grandgean
110 PR	Ass. Paroissiale à Lieusaint	Angrand
111 PR	La Vigilante à Bayonne	Lirran
112 PR	Ass. Educ. Libre à Teloche	Gaignon
113 PR	La Fanfare d'Aubeterre à Aubeterre	Thoubey
114 PR	Centre de Jeunesse à Normandville	Baule
115 PR	Espérance à Villaines-la-Juhel	Hiron
116 PR	Avant-Garde à Levier	Delamarche
117 PR	Coopérative Scolaire à Messy	Parain
118 PR	Amicale à Usseau	Courcy
122 P.A.R.	Soc. Sportive, Port-Brillet	M. Gouand
123 P.A.F.	Œuvre Post-Scolaire, Oisseau	M. Vallée
124 P.A.R.	Soc. sport., Aurore-Vitré	M. Bigot
125 P.A.R.	Ass. Ed. Pop., Neuilly-sur-Marne	M. Colin
126 P.A.R.	Ass. St-Louis, Magny-en-Vexin	M. Colas
127 P.A.R.	Chilleurs-aux-Bois	M. Baranton
128 P.A.R.	Louvres	M. Colignon
129 P.A.R.	Franches	M. Louvrier
130 P.A.R.	Hemrichemont	M. Fouchard
131 P.A.R.	Saint-Aubin-du-Cormier	M. Helleux
132 P.A.R.	Pouligozec	M. Le Berre
133 P.A.R.	Plonevez	M. Plantec
134 P.A.R.	Marsèche	M. Jégou
135 P.A.R.	Issy-les-Moulineaux	M. David
136 P.A.R.	Chantilly	M. Lanne
137 P.A.R.	Chaussy	M. Chaussat
138 P.A.R.	Crosne	M. Gallège
139 P.A.R.	Thury-Harcourt	M. Brien
140 P.A.R.	Ass. des Chefs de Famille de Mesle-sur-Sarthe	M. Chedor
141 P.A.R.	Ecole publique de St-Paul-du-Bois	M. Lacaze
142 P.A.P.	Patronage La Fraternelle, Vandœuvre-les-Nancy	M. Thomas
143 P.A.R.	Ecole publique de Saffre	M. Robert
144 P.A.R.	Patronage d'Ingrandes	M. Bruneau
145 P.A.R.	Patronage Jeanne d'Arc de Dange	M. Braguier
146 P.A.R.	Comité des Œuvres de Cessy	M. Godard
147 P.A.R.	Le Patronage de Bouffère	M. Mabit
148 P.A.R.	La Revillaise de Réville	M. Benet
149 P.A.R.	Assoc. Sport. de Soignolles-en-Brie	M. Lanier
150 P.A.R.	Junior Gym. et Sport. d'Arcachon	M. Bourdier
151 P.A.R.	Plouha	M. Le Quen
152 P.A.R.	Les Ormes	M. Pineteau
153 P.A.R.	Bordeaux	M. Sallaberry
154 P.A.R.	Cognac	M. Vaujour
155 P.A.R.	Vitry-en-Perthois	M. Wilmann
156 P.A.R.	Villers-en-Frambourg	M. Darras
157 P.A.R.	Bièze	M. Millet
158 P.A.R.	Saint-Nicolas près Grandvillers	M. Maillard
159 P.A.R.	Amicale du Patronage de Nantes-Chantenay	
160 P.A.R.	Villiers-Semeuse	M. Aubois
161 P.A.R.	Saint-Benoist-sur-Loire	M. Souesme
162 P.A.R.	Cergy	M. Lechaud
163 P.A.R.	Annould	
164 P.A.R.	Saint-Hilaire-Saint-Florent	M. Bodmann
165 P.A.R.	Mainneville	M. Pillouard

C^{IE} WESTINGHOUSE
OXYMÉTAL - CINÉMA

REDRESSEURS Cuivre, Oxy-cuivre
pour ARC DE PROJECTION

ALIMENTATIONS en Courant filtré
redressé pour LAMPES PHONIQUES

CHARGEURS pour batteries accus
(éclairage de secours)

P. DIEUDONNE AGENT DIRECT
22, rue Périer - MONTROUGE (Seine)
ALÉSIA 21-97

Exploitants de Salles Cinématographiques

16 m - 35 m

vous obtiendrez

LA PERFECTION MUSICALE

AVEC

L'AMPLIFICATEUR

à triple compensation sonore

E. T. M. 20

L'ÉLECTROTECHNIQUE MODERNE

69, Boulevard Gouvion-Saint-Cyr, PARIS
Tél. : GALvani 80-07

ETS. CHARLES OLIVÈRES

88, Av. Kléber
PARIS

Téléph. :
KLÉ. 96-40

CONÇU pour le 16 m/m, l'Amplificateur CHARLES OLIVÈRES 2S, en suramplifiant les aigus, améliore les contrastes sur la musique et accroît l'articulation sur la parole. Il met ainsi sur un pied d'égalité l'exploitation 16 et 35 m/m.

Une INNOVATION et une REALISATION CHARLES OLIVÈRES

OFFICE GÉNÉRAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

M. BONNET, Directeur général

LES APPAREILS **SHA 16 m/m** SONORES pour la moyenne et grande exploitation avec LAMPE 750 w et LANTERNE à ARC

Les appareils muets pour l'amateur **16 m/m - 9 m/m 5 - 8 m/m**

39, avenue Victor-Hugo, PARIS (16^e)
Passy 57-14 - 57-15

CRE
320 rue Saint-Honoré
Paris
CPE: 94-91

Marque déposée

CENTRALISATION DES GRANDES MARQUES

★ TOUTES FOURNITURES POUR LA CABINE INSTALLATIONS SONORES

★ DÉPANNAGES - ENTRETIEN

★ PROJECTEURS 35 m/m

★ AMPLIS 20 Watts

Carte n°	Nom des Localités	Nom du Responsable
166	P.A.R. Plombières	M. Antoine
167	P.A.R. Fontenay-le-Comte	M. Fleurance
168	P.A.R. Lamorlaye	M. Carbonelle
169	P.A.R. Cures	M. Darsonval
170	P.A.R. Le Mans	M. Guilbert
171	P.A.R. Annizy-le-Château	M. Schwartz-Haumont
172	P.A.R. Riec-s.-Belon	M. Thaeron
173	P.A.R. Nantes	M. Pauvert
175	P.A.R. Ploncourt-Lanvern	
176	P.A.R. May-s.-Orme	M. Raoult
177	P.A.R. Ingrandes-de-Touraine	M. Dufresne
178	P.A.R. Audierne	M. Couic
179	P.A.R. Mantoche	M. Beuf
180	P.A.R. Alfortville	M. Blairon
181	P.A.R. Reims	M. Petit

LES CONSEILS DE L'OPERATEUR

ATTENTION AUX RAYURES

Rien n'est plus désagréable sur l'écran qu'une rayure, si petite soit-elle. C'est souvent cette rayure qui fixe et retient l'attention du spectateur et le distrait de l'action qui se déroule.

Le sentiment de bien-être, de plaisir, que l'on éprouve d'ordinaire à la vue d'une belle photo ensoleillée ou claire se trouve détruit. C'est quelquefois toute la valeur attractive d'un film qui en souffre.

Ces mêmes rayures sur le son rendent la reproduction sonore floue, enlèvent de la puissance et donnent un bruit de fond souvent intense.

ATTENTION A VOS TAMBOURS DENTÉS...

Les tenir toujours très propres.

Les nettoyer avec une brosse à dents sèche :

- après chaque passage d'un film sale ou d'une bande qui dépose.
- avant chaque séance.

Les nettoyer avec une brosse humectée de pétrole ou d'essence :

- chaque semaine. Bien assécher ensuite.

Le dépôt laissé entre les dents des tambours provoque l'éclatement des perforations.

L'Opérateur.



LE COMPTOIR GÉNÉRAL DU FORMAT RÉDUIT

12 RUE DE LÜBECK. PARIS. KLÉBER : 92-01.

16^m/m 9^m/m 5
8^m/m

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF DES FILMS



LA GRANDE ORGANISATION DU FORMAT RÉDUIT

AGENCES À : BORDEAUX - NANTES
NANCY - LILLE - LYON
MARSEILLE et TOULOUSE

102 programmes complets en 16^m/m



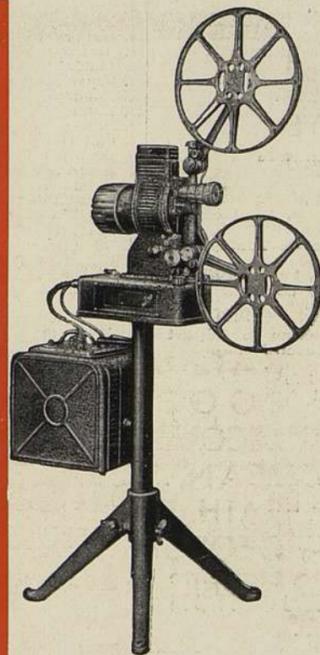
ACIFOR

12 RUE DE LÜBECK. PARIS. KLÉBER 92-01.

LES MEILLEURS APPAREILS DE PROJECTION 16^m/m 9^m/m 5 et 8^m/m

TRANSFORMATION IMPECCABLE DES APPAREILS 17^m/m 5 EN 16^m/m UN SERVICE TECHNIQUE DE PREMIER ORDRE

Agences à : BORDEAUX NANTES NANCY LILLE LYON MARSEILLE ET TOULOUSE



LE MEILLEUR PROJECTEUR 16^m/m PROFESSIONNEL DU MONDE



LECTEUR DE SON TOURNANT
AMPLIFICATEUR PUSH-PULL DE 12 WATTS MODULÉS OU DE 24 WATTS MODULÉS

Demander renseignements sur l'équipement 16 mm. avec arc de 50 ampères

LE 15 MARS

AUX STUDIOS DE LA VICTORINE ANICE

Jean Delannoy a commencé la réalisation de

L'Eternel Retour

PRODUCTION André Paulhé

Bureaux transférés actuellement 6, Rue Francœur, 6 PARIS (18^e)

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA

PARIS, le 25 Février 1943.

Monsieur DESPONTAINES L'ESSOR CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAIS 3, Rue Pasquier PARIS

"DERNIER ATOUT"

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les très belles recettes brutes réalisées par le film :

"DERNIER ATOUT"

au CAPITOLE de BORDEAUX pendant ses 2 semaines de passage :

1ère semaine du 10 au 15 Février .. Frs. 236.510.-
2ème " du 17 au 22 " .. Frs. 166.835.-

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Directeur de la Location,
M. POIRIER.

28 FEV. 1943

SANS COMMENTAIRE...

Prochainement EN EXCLUSIVITÉ

MAHLIA LA MÉTISSE

Réalisé par Walter KAPPS -- Adaptation de Léo MORA
Dialogues de Paul NIVOIX -- Interprété par

KATE DE NAGY
ROGER KARL
JACQUES BAUMER
JEAN SERVAIS
CATH. FONTENAY
GEORGES PECLLET
PIERRE MAGNIER

DISTRIBUTION France entière et VENTES à l'étranger

CFDF

COMPAGNIE FRANÇAISE de DISTRIBUTION de FILMS
178, rue du Faub.-St-Honoré, Paris-8.
Tél. : ELYsées 27-03-04 et la suite

LE 15 MARS A ÉTÉ DONNÉ LE

1^{er} Jour de Manivelle

MADELINE SOLOGNE
JEAN MARAIS
JEAN MURAT
dans un film de
JEAN DELANNOY

L'Eternel Retour

la plus belle histoire d'amour de tous les temps

Scénario et dialogues de
JEAN COCTEAU avec
JUNIE ASTOR
ROLAND TOUTAIN
PIERRE L
et
POUR LA 1^{ère} FOIS A L'ECRAN
YVONNE DE BRAY

Directeur de production EMILE DARBON

Musique de GEORGES AURIC

PROGRAMMES DES SALLES D'EXCLUSIVITE DANS LES GRANDS CENTRES REGIONNAUX PARIS

(La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation.)
Aubert-Palace: L'Honorable Catherine (3 février).
Balzac: La Couronne de Fer (13 janvier).

BORDEAUX

3 AU 8 MARS 1943
Apollo: Feu Sacré (2^e semaine).
Capitole: Forts Tête (1^{re} semaine).

LILLE

5 AU 11 MARS 1943
Caméo: Signé illisible.
Cinéac: Lumière dans les ténèbres.

12 AU 18 MARS 1943
Caméo: Dernier Atout.
Cinéac: Un grand amour.

MARSEILLE

3 AU 8 MARS 1943
Capitole: La Danse avec l'Empereur.
Majestic: Simplet (reprise).

NICE

10 AU 15 MARS 1943
Capitole: La Danse avec l'Empereur (2^e semaine).

TOULOUSE

24 FEVRIER AU 1^{er} MARS 1943
Gaugmont: Bel Ami.
Plaza: Bolero.

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi : 5 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 15 fr. la ligne.

Annouces commerciales pour la vente de films : 100 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. 50 de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance.

DEMANDES D'EMPLOI

Prisonnier libéré, au courant branche cinéma, cherche gérance, Ecrire à la Revue, case n° 679.

Opérateur cherche place, prendrait direction ou gérance avec petit cautionnement, ferait entretien de la salle, femme caissière. Ecrire Legrand, 21, rue Mahias, Boulogne (Seine).

Dame connaissant le service programmation films, sténo-dactylo bonnes références, cherche emploi dans maison location films Paris. Ecrire à la Revue, case n° 680.

Pour acquérir R.A.L. PRODUCTION ou céder un CINEMA 66, RUE DE ROME, 66 LAB. 25-89 - PARIS (8^e)

Secrétaire aide-comptable programmatrice, 10 ans très bonnes références cinéma, cherche situation. Ecrire à la Revue, case n° 681.

Opérateur-électricien, 45 ans, mutilé de guerre 1914-1918, cherche place grande banlieue ou province, ferait entretien salle, bonnes références. Ecrire Charlemaire, rue Leconte-de-Lisle, Dinan (Côtes-du-Nord).

Directeur de cinéma très au courant, disponible de suite, cherche place de chef de poste direction-gérance ou location de salle, envisagerait achat de cinéma. Ecrire à la Revue, case n° 682.

S.O.S. (Standard Office du Spectacle) 32, place Saint-Georges, PARIS - TRUDAINE 76-94 Ventes et Achats de toutes Salles de CINEMAS & SPECTACLES

L'OMNIA DU SPECTACLE

POUR VENDRE, ACHETER ou ECHANGER un Cinéma, un Music-Hall un Cabaret - adressez-vous à L'OMNIA DU SPECTACLE Ancien Cabinet VERDIER Maison spécialisée. 47, rue de Maubeuge, Paris-9^e Tél. : TRU. 84-17 et 58-72 R. C. 288-822 B

ACHATS CINEMAS

Acheterai ou échangerai salle de bonne importance province, contre salle banlieue Paris, moyenne importance, affaire saine. Ecrire à la Revue, case n° 683.

Suis acquéreur cinéma prouvant bon chiffre d'affaires, de préférence ville centre ou centre-ouest. Ecrire Deforge, 50, rue de la Préfecture, Tours (Indre-et-Loire).

Suis acheteur affaire saine, dispose importants capitaux, région indifférente. Ecrire case n° 692, à la Revue.

Suis acheteur sérieux, cinéma ville province, si possible sans concurrence, affaire saine, jusqu'à un million, intermédiaire s'abstenir. Ecrire à la Revue, case n° 684.

Disposant de 2 à 3 millions, je cherche salle Paris ou grande banlieue parisienne. Ecrire à la Revue, case n° 685.

Recherche direction ou gérance salle, région indifférente, dispose important cautionnement. Ecrire Delate, 14, rue Jean-Jaurès, Colbert (Seine-et-Marne).

POUR VENDRE VOTRE SALLE AGENCE CHAPPUIS ANNECY R. C. 8027 Haute-Savoie

VENTES CINEMAS

Pour cause de départ vends tournée rurale Seine-et-Oise, avec matériel Debrie 16 mm., 2 amplis et accessoires. Ecrire à la Revue, case n° 686.

A céder bonne affaire exploitation 16 mm., région Ouest. Ecrire à la Revue, case n° 687.

Agence Générale du Spectacle VENTES et ACHATS de CINEMAS 112, boul. Rochechouart, Paris MONT. 86-66

ACHATS MATERIEL

Somme acheteurs appareils 16 mm., dernier modèle et fauteuils bois à bascule, occasion bon état. Ecrire Agence Loma, 14, rue de la Presle, Montluçon (Allier).

Louérai de suite un projecteur 16 mm. Debrie ou Oemichen pour petite exploitation en Seine-et-Oise, 3 séances par semaine, poste fixe. Ecrire à la Revue, case n° 688.

Acheteur comptant strapontins et fauteuils, pick-up. Ecrire Bertrand, 29, rue Champ-Jacquet, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Je cherche projecteur sonore 16 mm. Ecrire Lebrun, 18, rue Moreau-Nélaton, Pèze-en-Tardenois (Aisne).

VENTES MATERIEL

A vendre un lot important de fauteuils de cinéma en bon état. Ecrire Le Bois Courbé, 28-30, passage Trubert-Bellier, Paris-13^e.

A vendre 2 projecteurs jumelés Pathé, renforcé 35 mm., sur pied fonte avec lanterne arc et Tungar Ampli, et haut-parleur, complet livrable de suite installé en cabine. Prix: 30.000. Ecrire à la Revue, case n° 689.

A vendre d'occasion état neuf 2 appareils Ernemann avec pieds, lecteurs de son et nombreux matériels. Ecrire Figuiet, Cinéma, Remiremont (Vosges).

A vendre appareil Pathé 35 mm., équipement complet transto, H. P. Jeutzen, ampli 25 w, module, lampes de rechange, nombreux accessoires en état de neuf. Ecrire Chevalier, 7, av. Cormont, Drancy (Seine). Autobus 5L, le soir après 18 heures ou le dimanche.

CINÉ - SIÈGES Fauteuils pour SPECTACLES 45, rue du Vivier, AUBERVILLIERS FLA. 01-08

A vendre matériel neuf, 2 projecteurs Pathé A. B. R. S., objectif de 58 mm., lecteurs tournant, cellules Philipps, carters 600 mm, avec étouffoirs, soufflerie et 2 lanternes à arc Miroir de 200 mm. (d'occasion). Ecrire à la Revue, case n° 690.

A vendre appareil Parvo bois avec pied friction, 2 optiques, accessoires divers. 1 projecteur Gaumont film 35 mm. excellent état marche. 1 tireuse Nova film 35 mm., condensateur 115 mm. moderne neuf, excellente pour étude. 1 projecteur film 35 mm., matériel excellent état, visible. Photographie Plaisant, 6, allée des Maronniers, Oissel (Seine-Inférieure).

108 Fauteuils bascule bois et fer, 25 Fauteuils rotin baquets, 45 Fauteuils rotin grand modèle, 40 Chaises « Thonet ». Ecrire Palace, rue de la Pionnière, Dinard (Ille-et-Vilaine).

SCHEMAS ET TITRES ANIMES 16 mm. FRED JEANNOT 86, rue de Sévres - SÈG. 40.76 - PARIS-7^e

DIVERS

Les Ets Ch. Olivères signalent que, disposant de pièces détachées, ils peuvent se charger de la réparation de blocs de croix Nitsche. Ecrire Olivères, 88, avenue Kléber, Paris-16^e.

MICHEL AVENARD 12, rue Édouard-Vaillant VITRY - sur - SEINE DANTON 15-49 SUFFREN 37-94

rénovent TOUS LES ÉCRANS PARIS - PROVINCE

La Maison Syndicale « Albert de Mun », 20, rue du Maine, à Saint-Nazaire, informe les Distributeurs de films, que par suite du sinistre de son établissement, toute correspondance doit être adressée dorénavant à M. Desmonts, directeur du « Celtic-Cinéma », à Allaire (Morbihan).

POUR VENDRE VOTRE CINÉMA adressez-vous à une maison CONNUE - SÉRIEUSE - LOYALE Établissements REYNALD 19, Rue Lafayette (Opéra) - TRInité 37-70 - 37-71 NOUS AVONS ACHETEURS IMMÉDIATS AUX MEILLEURES CONDITIONS PARIS - BANLIEUE - PROVINCE

Grid of 48 small advertisements for film companies and equipment. Includes logos for Alliance Cinématographique Européenne, Radio-Cinéma, U.F.P.C., Tobis, Compagnie Commerciale Française Cinématographique, Francinex, FGM, Les Films de Koster, CFDF, Pathé Cinéma, Eclair, Majestic, Atlantic Film, L.T.C. Saint-Cloud, and others. Each ad lists contact information and services.

*ensemble sonore
haute fidélité*

"ACTUAL"

20 ans de recherches dans le domaine de la reproduction des sons.

15 ans d'expériences dans la construction du matériel sonore de cinéma.

45 brevets d'invention.

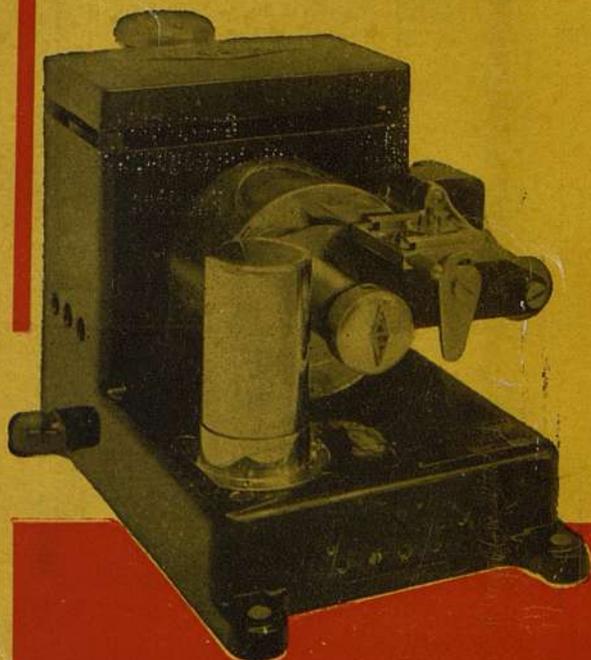
450 salles de cinéma entièrement équipées par nos soins.

2940 lecteurs de son de notre marque en service.

UNE seule usine fabricant de A à Z tout l'ensemble sonore.

3471 raisons qui expliquent

la réputation de l'« **ACTUAL** »



A. CHARLIN

181 bis R^{te} DE CHATILLON - MONTROUGE (S) TEL. ALE 44.0